|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| En ma qualité de Chef de Corps de la Zone Botha, depuis près de deux ans et demi, je vous souhaite tout d’abord la bienvenue sur notre site internet.Le but de celui-ci est d’améliorer la communication externe à l’instar de notre très récente page Facebook qui rencontre déjà un vif succès.La preuve **:** nos conseils préventifs et l’annonce des jours de contrôles radars sont parmi les informations qui semblent vous plaire le plus. L’idéal pour tout Chef de corps serait d’arriver à un tel respect des règles et législations que flasher n’aurait plus de raison d’être et qu’il n’y aurait plus aucun accident de la route.Ce monde parfait est cependant une utopie, vous en conviendrez.Le remodelage de ce site est un enjeu important pour notre police car nous voulons déterminer nos actions en partant des attentes des citoyens, évidemment en concertation avec les autorités et tous les acteurs locaux intéressés par nos projets. En tant que police locale, nous nous engageons avec les autorités de police à œuvrer efficacement pour assurer la sécurité, la tranquillité et la sérénité de tous les citoyens qu’il s’agisse de ceux de la Zone Botha où des autres qui y passent où y séjournent.Je profite également de cette occasion pour vous rappeler que la sécurité n’est pas l’apanage des seules forces de l’ordre mais bien l'affaire de tous. Par-là, j’entends que chacun d’entre nous, policier ou non, **doit prendre en considération toute information** pouvant contribuer à améliorer la sécurité, à mettre fin à des infractions et aux comportements pouvant nuire à la quiétude publique.C'est donc sur base de ce principe que je vous invite à collaborer avec nous à l'établissement et au maintien d'une société plus sécurisée, où les droits de chacun sont respectés.Ceci est d’autant plus important que la Zone de police Botha présente plusieurs particularités que d’autres zones de police n’ont pas.Ainsi, elle est, par sa superficie, la plus grande de la province de Hainaut. Elle est enclavée entre la France et la province de Namur. Avec la France, elle partage quelque 120 kilomètres de frontière et borde trois départements. Enfin, outre les nombreuses animations, festivités, l’essor touristique manifeste et les lacs de l’Eau d’Heure attirent de nombreux visiteurs et touristes ce qui est bénéfique, mais génèrent des interventions nombreuses de la police. Hélas, ces particularités et ces spécificités induisent aussi des actions de personnes peu scrupuleuses qui s’en prennent aux biens et bafouent vos droits et votre intimité.  |   | Ces constatations doivent nous rassembler, citoyens et policiers, pour tenter de résoudre les difficultés dont vous risquez d’être victime. Ce site se doit aussi d'être une vitrine nous permettant de rendre compte ouvertement de nos actions. Dans les prochains mois, ce site sera plus fourni et vous permettra de savoir ce que l’on fait souvent très bien**,** même si tout n’est pas parfait. Mais qui l’est ? Quelle est l’entreprise, le service public parfait ? Avec mon équipe, nous veillerons à tendre vers l’excellence !Ce site devra bientôt permettre à la population d'obtenir des conseils et des informations pratiques, mais aussi de s'informer notamment sur :- Les objectifs de votre police locale ;- La structure du corps de police ;- L'organisation des services et leurs missions ;- Nos Missions, Vision et Valeurs … Une partie de ces objectifs est déjà largement atteinte bien que beaucoup de travail reste à faire, je le concède. Mais, avec mes collaborateurs, nous y parviendrons.Enfin, le personnel de la Zone Botha est à votre écoute et à votre service. Notre site Facebook tout comme d’autres canaux de communication vous permettront de nous faire part de vos remarques et de vos préoccupations. Ce sera peut-être aussi l’occasion, je l’espère en tout cas, de nous encourager dès lors que nous vous servons au quotidien, parfois au péril de notre vie. Les événements tragiques récents l’ont encore démontré à Spa. Je vous souhaite une excellente navigation,**Pierre MATON****Chef de Corps,****Commissaire Divisionnaire****Zone de Police de la Botte du Hainaut** |